



Faussees informations diffusées avant AG

Par **dinag**, le **05/08/2017** à **14:34**

Bonjour,
De fausses informations ont été diffusées par écrit par un membre du bureau de notre ASA avant l'AG afin d'influencer le vote des propriétaires.
Que peut-on faire?
Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **05/08/2017** à **23:42**

Bonjour,
En supposant que vous êtes plusieurs à vouloir dénoncer cette irrégularité. Il vous reste à agir lors de l'assemblée générale.

Par **dinag**, le **06/08/2017** à **00:15**

Bonjour,
Merci pour votre réponse.
Pour être plus précise, nous avons appris après l'AG que ces informations étaient erronées. Par conséquent, une majorité de propriétaires a voté contre une proposition pour la fermeture du lotissement alors que sans ces informations, ces personnes auraient voté pour.
Peut-on demander l'annulation de cette AG sur le motif que nous avons été manipulés ?
Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **06/08/2017** à **18:02**

Bonjour,
Je suis un peu sceptique sur l'existence d'une ASA s'agissant d'un lotissement.
On

est vraisemblablement en présence d'une ASL.
Vous pouvez toujours contester devant le tribunal la ou les décisions votées, mais ne pouvez pas démontrer l'inversion éventuelle du vote.

Par **dinag**, le **06/08/2017** à **18:17**

Rebonjour,
Merci pour ces précieuses informations. Il s'agit bien d'une ASA pour un lotissement de 371 propriétaires.